



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 5138

Texte de la question

M. Guy Hermier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur le rôle pédagogique essentiel des centres de documentation et d'information et de leurs personnels. Il semblerait que le taux d'encadrement en personnels qualifiés reste très insuffisant faute de création de postes. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui donner les informations suivantes sur les postes de documentalistes : répartition par académie avec les taux de couverture ; répartition par types d'établissements : collèges, lycées professionnels, lycées d'enseignement général et technique, avec les taux de couverture ; répartition par catégories : agrégés, certifiés, adjoints d'enseignement, PLP ; nombre d'établissements ne disposant toujours pas d'un poste complet de documentaliste ; nombre d'établissements disposant de deux postes et plus.

Texte de la réponse

Dans les tableaux ci-joints les documentalistes, décomptés en personnes physiques sans tenir compte de leur quotité de service, ayant la fonction et affectés sur une discipline de poste de documentaliste ont été recensés dans l'annuaire constitué, en février 1999, à partir des bases de données académiques de gestion des personnels du second degré (EPP) pour les titulaires et l'enquête sur les maîtres auxiliaires d'octobre 1998 pour les non-titulaires. Ne peuvent être comptabilisées que les affectations principales ce qui implique que les compléments de service éventuels de ces enseignants ne sont pas pris en compte. Cela peut avoir pour conséquence de majorer le nombre d'établissements sans documentaliste, car ceux qui n'ont que des personnes dans ce cas apparaîtront comme n'ayant pas de documentaliste. Les nominations des personnes dans une annexe d'établissement ont été comptées comme des affectations dans l'établissement de rattachement soit l'unité administrative juridique. (Voir tableaux dans JO correspondant).

Données clés

Auteur : [M. Guy Hermier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5138

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 1997, page 3646

Réponse publiée le : 3 mai 1999, page 2653